



Evaluation des programmes d'accompagnement en France

Bruno Crépon

Crest et J-Pal



3 Programmes évalués

- Programmes d'accompagnement
 - RMIstes dans les Haut de Seine, Conseil Général
 - Demandeurs d'emploi avec risque de chômage de longue durée.
 - Programme Cap vers l'Entreprise de l'ANPE
 - Programme OPP de l'Unédic
 - Jeunes diplômés demandeurs d'emploi, Marché d'insertion des jeunes diplômés du Ministère en charge de l'emploi



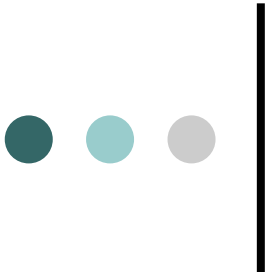
Accompagnement des Rmistes

- Programme ayant débuté en octobre 2005
- Concerne les RMIstes de plus de deux ans d'ancienneté dans les Hauts de Seine
- Opérateur Privé : Ingeus
- Fournit une prestation d'accompagnement à la recherche durant six mois et le cas échéant en emploi durant six mois également
- Rémunération à la prise en charge, au placement et à la confirmation du retour à l'emploi
- Population initiale 14.000 rmistes en stock + flux entrant. Sur un an total de 17.000 rmistes



Programme OPP et CVE

- Programmes d'accompagnement pour les chômeurs présentant un risque de chômage de longue durée (orienté vers Parcours P3)
- Idée générale : accompagnement renforcé vers l'emploi favorisé par la réduction de la taille des portefeuilles de DE
- Proposé par l'Unédic et confié à des Opérateurs Privés de Placement
 - Public : DE du « flux indemnisable », i.e. s'inscrivant en chômage avec suffisamment de jours d'indemnisation
 - Objectif : 40.000 DE accompagnés
 - Rémunération à la prise en charge, au placement et à la confirmation du retour à l'emploi durable
- Proposé par l'ANPE : Cap vers l'Entreprise
 - Public : Tout DE : « flux indemnisable », flux « non indemnisable » et stock
 - Objectif : 40.000 DE accompagnés



Accompagnement des jeunes chômeurs diplômés

- Programme conçu par le Ministère de l'emploi (DGEFP) et confié à des Opérateurs Privés.
- Objectif : accompagner 10.000 jeunes et les réinsérer dans l'emploi
- Programme débutant en septembre 2007 et s'achevant en juin 2008
- Population : jeunes de moins de 30 ans disposant d'un diplôme de premier cycle au chômage depuis plus de 6 mois.
- Public éligible évalué à 40.000 demandeurs d'emploi



Qu'est ce qui nous intéresse ?

- Pas l'analyse de la mise en œuvre du programme (ce qui avait été prévu a-t-il été fait)
- **Impact** du programme sur les bénéficiaires
 - Mesure de la **plus-value** apportée par le programme
 - **Accroissement** du retour à l'emploi des bénéficiaires, maintien dans l'emploi durable
 - **Réduction** du nombre de jours passés hors emploi, des transferts d'indemnisation (indemnité chômage – RMI)
- **Impact** du programme sur les non-bénéficiaires : la présence du programme d'accompagnement réduit-elle les perspectives d'emploi des non-bénéficiaires (Y a-t-il des **effets induits** du type effets d'éviction)



Comment mener ces évaluations d'impact

- L'idée générale des évaluations est de comparer la situation de bénéficiaires avec la situation de non bénéficiaires
- Pourtant une difficulté importante : les bénéficiaires sont une population très particulière.
- La comparaison mesure à la fois la plus-value du programme et les spécificités de la population
- Nécessaire de concevoir **un dispositif spécifique** permettant la comparaison de **populations semblables**
- **Rôle central du tirage aléatoire**
- La conduite de ce type d'évaluation en France est une première



Idées générales

- C'est possible en pratique
 - Principe général - Pas difficile à mettre en œuvre dans le respect des contraintes opérationnelles
- Il y a des contraintes
 - La question du suivi : enquêtes à prévoir – budget associé
 - Les délais
- Il y a aussi des problèmes
 - La question du taux de participation
 - L'alimentation des dispositifs - La contamination
- Produit des résultats de façon transparente qui ont la force de l'évidence
 - Des résultats qui alimentent le débat plus que des résultats qui font débat



Qui sommes nous?

- Des chercheurs principalement du CREST et de l'Ecole d'Economie de Paris
 - Luc Behaghel (EEP), Bruno Crépon (CREST), Esther Duflo (MIT), Julien Guitard (CREST), Marc Gurgand (EEP), Thierry Kamionka (CREST), Thomas Le Barbanchon (CREST-INSEE), Laurent Lequien (CREST-INSEE), Roland Rathelot (CREST-DARES), Philippe Zamora (CREST)
 - Nombreux à être membre de J-PAL Europe
- Point important dans la conduite de ces projets : partenariat de qualité avec les porteurs de projets et les services statistiques. Forte complémentarité avec la DARES notamment.



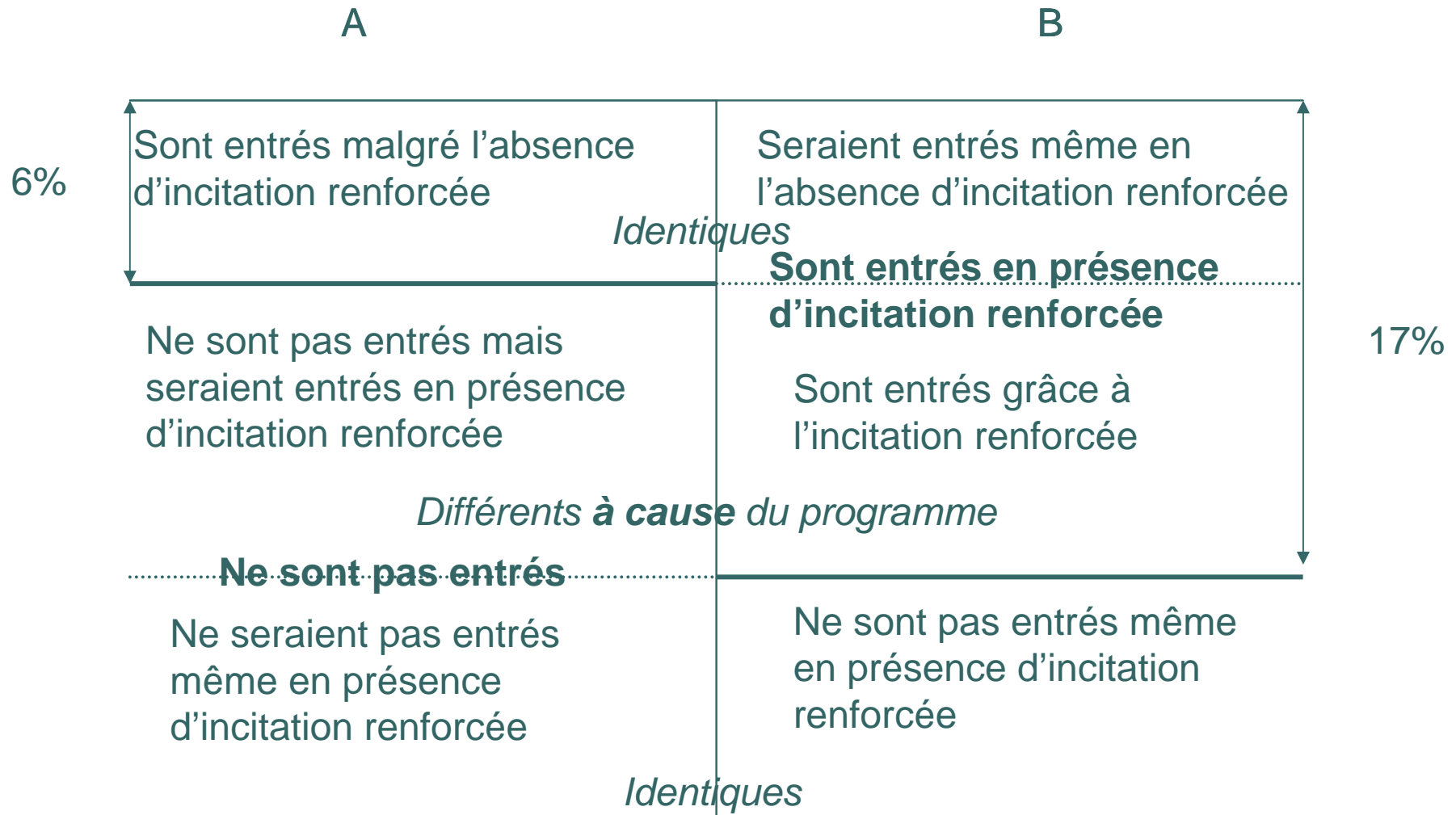
Comment faire en pratique : l'exemple du RMI

- La population totale (14.000) aléatoirement répartie en deux sous-populations A et B dans les proportions 25% et 75%.
- Sur la population A, on donne des incitations réduites à rentrer dans le dispositif
- Sur la population B, on donne des incitations renforcées



Incitations différentes sur deux populations statistiquement identiques

Population A Incitation réduites	Population B Incitation renforcées
<ul style="list-style-type: none">○ Affiches○ Bouche à oreille○ Travailleurs sociaux	<ul style="list-style-type: none">○ Affiches○ Bouche à oreille○ Travailleurs sociaux○ Courrier○ Téléphone○ Relance



$$\text{Effet} : \frac{RMI \text{ moyen dans } B - RMI \text{ moyen dans } A}{Taux \text{ d'entrée dans } B - Taux \text{ d'entrée dans } A}$$



Design expérimental

- En pratique très simple à mettre en œuvre
- Marche bien
- Donne des résultats qui permettent sans ambiguïté de mesurer la plus value apportée par le dispositif de façon transparente
- Schéma général suivi pour chacune des évaluations que nous avons menées :
 - Constitution en amont de deux populations statistiquement identiques
 - Incitations différentes à rentrer dans le programme sur chacune des deux populations

Comparaison des deux populations

	Population A		Population B	
	Moy.	std	Moy.	std
Femme	0.46	0.50	0.46	0.50
Ag<30	0.15	0.36	0.15	0.35
Age 30 à 40	0.35	0.48	0.35	0.48
Age 40 à 50	0.27	0.44	0.28	0.45
Anc. 2 à 4	0.56	0.50	0.55	0.50
Anc. 4 à 6	0.13	0.34	0.14	0.35
Benefices trim-1	1116	456	1118	439
N bénéfices -1	2.86	0.57	2.86	0.57

Economies sur le RMI versé

Trimestre	Effet global		Effet pour RMI>400€	
	Coef.(€)	Std	Coef.(€)	Std
1	46	(131)	493	(295)
2	181	(118)	826*	(312)
3	282*	(107)	879*	(293)
4	202	(115)	741*	(331)
5	127	(110)	624	(341)
6	107	(112)	694*	(357)
Total	948	(613)	4258*	(1646)



Systeme d'échantillonnage

RMI	OPP/CVE	Jeunes Diplômés
<ul style="list-style-type: none">○ 2 Listes○ Incitations différenciées○ Gestion manuelle	<ul style="list-style-type: none">○ 2 ou 3 listes<ul style="list-style-type: none">● suivant FI ou non○ Pas d'entrée dans le groupe de contrôle○ Outils spécifiques pour l'affectation : OCC	<ul style="list-style-type: none">○ Dispositif spécifique permettant de mesurer l'existence d'effet de diffusion



Evaluation OPP/CVE

- Opérateurs Privés de Placement 40.000 places
- Cap Vers l'Entreprise 40.000 places
- Public demandeurs d'emploi avec risque de chômage de longue durée
 - Evalué en cours d'entretien ANPE
- Potentiel estimé à 450.000
- Trois sous populations
 - Flux avec plus de 120 jours d'indemnisation
 - Flux avec moins de 120 jours d'indemnisation
 - Demandeurs d'emplois en stock
- Pas de participation obligatoire aux programmes OPP ou CVE



Volume de bénéficiaires et potentiels

	Flux Indemnisable	Fux non indemnisable	Stock
CVE	40.000		
OPP	40.000	0	0
Potentiel estimé	120.000	60.000	270.000



Affectation des demandeurs d'emplois

- Ventilation des DE du flux indemnisable en trois catégories
 - Affecté OPP probabilité P1
 - Affecté CVE probabilité P2
 - Affecté parcours Classique Probabilité P3
- Probabilités fixées pour remplir les objectifs quantitatifs
- Rapidement fixées à 85% 7,5% et 7,5% dans le FI
- Ventilation des DE du flux non indemnisable en deux catégories
 - Affecté CVE
 - Affecté parcours Classique
- Idem pour le stock



L'Outil de Constitution des Cohortes

- Outil informatique développé par l'ANPE et installé dans les 450 agences concernées par le programme
- Ventile au hasard, les DE dans les différents programmes et enregistre l'affectation
- Un seul passage possible. Impossible de réécrire
- Outil très puissant sans lequel l'évaluation ne serait pas possible
- Complicé de faire accepter cet outil au sein de l'ANPE
- Courageux de la part de l'ANPE de se plier à cette contrainte et de la respecter
- Début de l'affectation janvier 2007. Arrêt mars 2008.



Montée en charge du dispositif

Date OCC	Stock		Flux Non Indemnisable		Flux Indemnisable		
	Class.	CVE	Class.	CVE	Class.	CVE	OPP
4e 2006	5763	4753	210	93	34	31	169
1er 2007	29638	7264	7145	4753	2591	1357	7804
2e 2007	12403	11774	7210	7300	3170	1872	17268
3e 2007	6940	6814	5885	6746	3923	2896	9894
4e 2007	5093	3913	6211	7659	2986	2618	8114
Total	59837	36642	34185	26551	13748	9962	50782
	96479		60736		74492		



Exemple du flux Indemnisable : 3 populations identiques

	Orientés classique	Dif. Orientés CVE/classique	Dif. Orientés OPP/classique
Femme	50.4	1.1	0.8
CAP	12.7	-1.0	-0.6
Supérieur long	14.7	-0.1	-0.4
Supérieur court	9.3	1.0	1.0
Baccalauréat	12.9	-0.2	-0.1
BEP	6.4	0.2	0.6
Niveau collège	6.1	0.2	0.4
Etudes primaires	11.6	-0.3	-0.5
Age en année	43.3	-0.2	-0.2



Accompagnement des jeunes diplômés

- Question récurrente :
 - l'accompagnement crée-t-il des emplois ou fait-il tourner les demandeurs d'emploi dans la file d'attente?
- Dispositif spécial permettant de répondre à cette question



Dispositif

- Quarante quintuplés d'Agence Locale de l'Emploi
- Au sein de chacun de ces quintuplés tirage au sort ALE avec :
 - Sans envoi aux OPP
 - Envoi de 25% des éligibles, tirés au sort
 - Envoi de 50% des éligibles, tirés au sort
 - Envoi de 75% des éligibles, tirés au sort
 - Envoi de 100% des éligibles, tirés au sort
- Permet de détecter non seulement l'effet direct mais aussi l'existence d'effet induit



Suivi des demandeurs d'emploi

- La question du suivi des demandeurs d'emploi est cruciale
- Forte complémentarité entre le design expérimental et la qualité du système d'information
- Question importante des non réponses : arbitrage nombre de questions / taux de non réponse.
- Coûteux : le dispositif de suivi représente l'essentiel du budget de ces évaluations
- Même système d'information pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires
- Résister à la tentation des économies d'échelle
- Difficulté pratique du code des marchés publics



Suivi des demandeurs d'emploi

RMI	OPP/CVE	Jeunes Diplômés
<ul style="list-style-type: none">○ Système très pauvre○ Seulement les données administratives du fichier CAF○ Peu de variables de résultat○ Peu de variables caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">○ Données administratives FHS de l'ANPE○ Mais problème des sorties inconnues○ Enquête complémentaire○ Un unique output : retour en emploi○ 90% de situations renseignées○ Appariement avec le FNA et les fichiers de gestion	<ul style="list-style-type: none">○ Deux systèmes parallèles : enquêtes et administratifs○ Enquête : multiples variables de résultats économiques : situation en emploi, contrat, revenus,...○ Ultérieurement appariement sources administratives FHS DADS. Procédure CNIL



Les problèmes

- Taux de participation
 - RMI 17%, 6% ce qui compte c'est la différence. $17-6=11\%$: très faible
 - OPP/CVE : 50%
 - Jeunes, très hétérogène entre OPP
- Alimentation OPP.
 - Tensions importantes pour satisfaire les objectifs
 - Probabilités très déséquilibrées : système peu productif
 - Elargissement à d'autres populations non prises en compte
- Contamination OPP :
 - envoi direct hors OCC aux OPP. Contraintes d'objectifs
 - Rôle central d'OCC. Permet l'évaluation en dépit de ces problèmes
- Les délais :
 - il faut attendre pour obtenir des résultats et pourtant maintenir les efforts et l'adhésion de tous



Mais des résultats ayant la force de l'évidence

- Mesure sans ambiguïté la plus-value apportée par un dispositif
 - Lorsque l'évaluation est convenablement menée
 - Hétérogénéité de l'effet
- Résultats OPP/CVE en juin...



Conclusion

- Un début
- Cela marche bien et ce n'est pas compliqué
- Coordination de nombreux efforts
- Des marges de gain d'efficacité dans la conduite de ces opérations
 - Ici probabilité OPP très déformées : très inefficace
- OCC a joué un rôle central – souhaitable que l'utilisation de ce type d'outil se diffuse
- L'appel d'offre du Haut Commissariat aux Solidarités active ouvre de nouvelles perspectives